



SVES

syndicat vaudois

de l'enseignement secondaire

Membre de la Fédération syndicale SUD

Membre de la Société suisse des professeurs

de l'enseignement secondaire (SSPES)

Département de l'enseignement et de la
formation professionnelle
Monsieur Frédéric Borloz
Chef du Département
8, rue de la Barre
1014 Lausanne

Lausanne, le 22 août 2024

École à visée inclusive – mise au point suite à vos déclarations dans les médias

Monsieur le Conseiller d'État,

Nous avons pris connaissance avec surprise de vos déclarations dans la presse à l'occasion de la rentrée, déclarations affirmant que nos organisations auraient validé les priorités et les mesures dans le domaine de l'école inclusive. Pour rappel, nous reproduisons ci-dessous les propos que vous avez tenus dans le 24 Heures du 15 août 2024 :

« On s'est réuni à deux reprises avec les syndicats. En juillet 2023, nous nous sommes mis d'accord sur les priorités et les mesures à prendre. Certains ont estimé, après coup, qu'elles étaient insuffisantes. »

En premier lieu, il convient de préciser que votre département n'a jamais consulté nos organisations sur ces priorités et ces mesures. Elles ont été déterminées de manière unilatérale par votre administration sans que nos organisations, qui représentent le personnel enseignant, n'y soient associées de quelque manière que ce soit. Pour mémoire, ces priorités et mesures nous ont été présentées les 8 et 26 juin 2023, dans une version aboutie. Si nous avons pu faire des remarques, aucune discussion de fond n'a eu lieu sur ces questions. Du reste, c'est la version de départ, avant discussion avec nous, qui a été présentée dans votre communication de la rentrée 2023.

Lors de ces réunions, sans remettre en cause chacune de ces mesures, nous avons clairement souligné qu'elles ne répondaient pas à nos revendications. Les différentes communications de nos organisations sont très claires à ce sujet.

Cette manière de gérer les rapports entre syndicats et Etat-employeur vous appartient et nous ne pouvons que la déplorer. Par contre, il est factuellement erroné d'affirmer que nos organisations ont validé ces priorités et mesures.

D'autre part, lors de ces mêmes séances de juin 2023, vous avez affirmé que ces douze mesures étaient urgentes et non modifiables parce que leur mise en œuvre était déjà entamée pour la rentrée 2023. Vous avez ajouté qu'une plateforme serait mise sur pied pendant l'année scolaire 2023-2024 pour élaborer une deuxième série de mesures pour la rentrée 2024. Cette procédure figure explicitement dans votre communication de la rentrée 2023. Vous comprendrez donc notre surprise de découvrir que les mesures 2023 ne sont toujours pas

complètement en vigueur, que la plateforme a été abandonnée, de même que le principe d'une deuxième série de mesures pour lesquelles nous aurions été effectivement consultés.

Sur le fond, nous regrettons votre refus de faire une véritable analyse de cette politique publique sous la forme d'Assises de l'école à visée inclusive et de mettre sur pied un plan d'action cantonal. Cela devrait, selon nous, déboucher sur un changement de paradigme suivant quatre axes :

- Un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens.
- Des démarches partant de l'expertise des professionnel·le·s, simples et non bureaucratiques.
- Une amélioration des conditions d'enseignement en renforçant le soutien au groupe de manière à limiter le recours à des mesures individuelles et à l'étiquetage.
- Une école qui vise d'abord les apprentissages de toutes et tous les élèves plutôt que la sélection et l'évaluation.

Ces différents éléments sont développés dans notre courrier commun du 10 mars 2023. Dans ce dernier, nous vous demandions également l'ouverture de négociations sur trois aspects statutaires : l'augmentation les décharges des titulaires des maîtrises de classe, la mise en place des mesures de compensation pour les temps partiels ainsi qu'un frein à l'augmentation du nombre des séances.

En conclusion, nos trois organisations regrettent vivement le blocage du dialogue social et les contre-vérités affichées dans la presse. Nous insistons à nouveau pour que nos revendications de mars 2023 soient entendues et nous réitérons notre demande d'établir un véritable dialogue visant à répondre aux attentes des professionnel·le·s dans l'intérêt premier des élèves et dans le respect des conditions de travail.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Conseiller d'État, nos salutations distinguées.

Grégory Durand, Président de la SPV

Gilles Pierrehumbert, Président du SVES-SUD

Raphaël Ramuz, Secrétaire syndical SSP - Enseignement